

# Comment peut-on survivre à ça ?

**L'ex-président** du parlement francophone Jean-Charles Luperto a été lynché par des médias avant même d'avoir été inculpé. Pourra-t-il s'en remettre ?

**S**oupçonné de faits d'exhibitionnisme et d'outrage aux bonnes mœurs dans les toilettes d'une station-service sur l'E42 à Spy, l'ex-président du parlement francophone Jean-Charles Luperto (PS) a décidé de porter plainte pour violation du secret de l'instruction.

Lundi, le député wallon avait renoncé à ses fonctions de président du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'assurer sa défense « dans la sé-

renité » et compte tenu que les accusations dont il fait l'objet « nuisent à l'autorité indispensable au bon fonctionnement des institutions ». Il précisait aussi que « ces décisions n'impliquent de ma part aucune reconnaissance d'une quelconque culpabilité pénale et j'estime pouvoir bénéficier, comme tout citoyen, de la présomption d'innocence, garantie démocratique de notre Etat de droit ».

De son côté, le parquet de Namur parle de « qualification sé-

rieuse » mais ajoute que M. Luperto « n'est pas encore inculpé » et que la levée de son immunité parlementaire n'a pas été demandée.

En attendant que toute la lumière soit faite sur cette affaire, nous avons demandé à deux psychologues d'expliquer comment un personnage public peut survivre face à de telles accusations avant même d'avoir été entendu par la justice et inculpé de quoi que ce soit. ■

Ph.Db.

## COMMENT RÉAGIR SI LES FAITS SONT AVÉRÉS ?

### « Cela dépend d'un individu à l'autre »

Christophe Leys est professeur assistant au centre de recherche en psychologie sociale de l'ULB.

#### Peut-on se remettre d'un coup pareil ?

Il n'y a pas de réponse formatée à ce genre de question... Lorsqu'il y a un traumatisme - après un lynchage médiatique ou autre chose -, certains s'en sortent naturellement très bien, ne développent pas de troubles anxio-dépressifs et arrivent à surmonter l'épreuve. D'autres s'effondrent complètement et deviennent anxieux et dépressifs. Le problème, c'est qu'on ne sait pas exactement ce qui provoque un traumatisme. Certains événements sont traumatisants pour certaines personnes, d'autres pas. On ne sait pas très bien quand un événement est susceptible de provoquer un traumatisme chez quelqu'un. Une des composantes pourrait être le sentiment d'impuissance et le fait de ne pas pouvoir mobiliser des ressources suffisantes pour reprendre le contrôle de la situa-

tion. Ces symptômes variés correspondent à une détresse psychologique qui peut s'exprimer de diverses manières.

#### C'est-à-dire ?

Je pense au concept de résilience développé dans les années 1970. Certaines personnes sont résilientes, d'autres pas. Ce sont des compétences qui peuvent éventuellement être dégradées à cause de l'accumulation de traumatismes. Mais ces compétences peuvent aussi être entraînées et

renforcées lors de séances thérapeutiques. Après, si une personne n'arrive pas à surmonter ça, il existe des moyens thérapeutiques pour l'aider.

#### Certains s'en sortent seuls, d'autres pas ?

Absolument. Mais je rappelle que certaines personnes ne sont même pas traumatisées par ce qui leur arrive. Certaines personnes sont traumatisées par des films d'horreur, d'autres ne l'ont pas été par le Blitz de Londres. Certains traumatismes paraissent évidents, d'autres sont plus anodins mais peuvent être tout aussi traumatisants.

Selon que ce que l'on vous reproche soit avéré ou pas, une influence sur le traumatisme ?

*Ce qui se passe dans le cas dont on parle, c'est une transgression par rapport à une norme et une loi puisqu'il s'agit d'un attentat à la pudeur. Cela peut déclencher trois types d'émotion : l'embarras, la culpabilité ou la honte. Dans ce cas-ci, on ne devrait sans doute pas être dans l'embarras, mais plutôt dans la culpabilité ou la honte. Globalement, la culpabilité est relative à un comportement : on s'en veut d'avoir fait quelque chose. La honte est relative à la personne elle-même : on s'en veut d'être comme ça. Puis, il y a aussi une*

*question de public. Dans ce cas-ci, tout le monde est au courant ou presque. L'émotion dominante pour le moment devrait être la honte. Si c'est le cas, cela peut être extrêmement destructeur. Un rôle possible de la honte, c'est de vous mettre dans un état tellement désagréable que plus jamais vous ne vous remettez dans la même situation. Mais bon, y a-t-il un traumatisme ou pas ? Cela dépend d'un individu à l'autre.*

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE DE BOECK

### COMMENT RÉAGIR SI L'ACCUSÉ N'EST PAS COUPABLE ?

#### « Les ressources sociales sont essentielles »

Fabienne Glowacz est docteur en psychologie à l'Université de Liège (ULg).

#### Comment réagit-on lorsqu'on est face à ce genre d'accusation ?

*Evidemment, c'est un choc, un traumatisme important car, du jour au lendemain, on est mis sur le devant de la scène. Il y a une déstabilisation de l'image de soi et une rupture de l'image que les autres ont de nous, que les faits soient avérés ou non. L'image professionnelle est également atteinte. Mais les gens ne sont pas égaux face à ça, il y a une disparité des réactions selon les individus.*

#### Quels genres de disparités ?

*Au niveau de la fragilité psychologique dans un premier temps, ça peut réveiller des traumatismes plus anciens chez certaines personnes. Les ressources sociales jouent également un rôle important. Le soutien des proches, de la famille, tout le monde n'est pas égal à ce niveau-là. Le fait que l'on puisse faire face financièrement ou non à ce genre de procédure, cela peut se rajouter au choc, au traumatisme.*

#### Comment faire face ?

*La réaction de base, tel un mécanisme d'auto-défense, c'est la dénégation. Comme chez l'enfant qui nous dit « Non, ce n'est pas moi ». Mais quand on est inculpé, on observe différentes formes de défense, dont la dénégation des faits, le désaccord avec les accusations,*

*mais ce n'est pas un état figé, ces réactions peuvent évoluer ou se renforcer au fil de l'enquête. La situation peut aussi amener un recadrage, une explication des faits autres. Les réactions sont variées mais elles ont un impact au niveau professionnel et personnel. Comme quitter son emploi, pour se consacrer entièrement à sa défense. Cette deuxième phase peut poser problème, car elle pourrait être vue comme un « indice de culpabilité ». Comme si l'on avait quelque chose à se reprocher. C'est surtout le cas pour les personnages publics.*

#### On imagine qu'il est difficile de se reconstruire après ?

*Tout à fait. Plus la procédure a duré longtemps, plus on a été identifié comme « coupable » ou du moins comme « capable de ». Il faut réussir à sortir de cette image, il faut pouvoir reconstruire son identité, mais aussi l'image que l'on a de soi-même. La reconstruction peut passer par différents moyens, certains l'expriment par la colère, d'autres par le militantisme en rejoignant des associations par exemple. Certains ont une approche constructiviste, ils essaient de retrouver leur emploi si c'est possible, ils tentent de reconstruire leur image. C'est un processus plus ou moins long et difficile selon le soutien psychologique que la personne a pu avoir. Si les proches n'ont jamais douté de l'innocence, qu'ils ont été un soutien tout au long de la procédure, ça peut être plus facile. A l'inverse, si, dès le début, on était isolé, la reconstruction de soi peut prendre plus de temps.*

PROPOS RECUEILLIS PAR TONY CHALOT (ST.)